



# DOLOMITES

## Séjour familial de ski du 4 mars au 10 mars 2012



**Super séjour de ski en pension complète sur l'immense domaine skiable  
"SuperDolomiti" dans le Sudtirool italien soit 1200 Km de pistes et 450 remontées  
mécaniques**

### Hébergement pension :

**Hôtel STARKL\*\*** Michael-Pacher-Straße 24 - I-39030 Pfalzen/Südtirol  
Tel.: +39 0474 528 140 - Fax: +39 0474 528 090  
[www.hotelstarkl.it](http://www.hotelstarkl.it) - [info@hotelstarkl.it](mailto:info@hotelstarkl.it)

**Tarif de base :** 714 € pour les adultes de l'UdS  
660 € pour les 7 à -14 ans  
190 € pour les 3 à -7 ans  
Pour les personnes extérieures, ces tarifs sont majorés de 10€.

### Le séjour comprend :

- le transport en autocar grand tourisme
- 5 jours de forfait remontées mécaniques multi-stations (Super-Dolomiti)
- la pension complète (déjeuner en restaurant d'altitude)
- l'encadrement ski ou surf par groupe de niveau durant la journée
- l'encadrement général durant toute la durée du séjour
- les transferts en bus
- l'assurance rapatriement

**Encadrement :** L'encadrement par groupe de niveaux (y compris débutant) sera assuré par des moniteurs fédéraux. Au-delà de l'encadrement technique du ski, l'objectif est également de faire découvrir à ski cette merveilleuse région (Glacier de la marmolada, Sella Ronda, Val Gardena, Arraba, San Ulrich, ...).

**Ce séjour est organisé conjointement avec le séjour pour les enfants.** Les deux séjours sont organisés au même moment au même endroit dans deux hôtels différents distants d'une centaine de mètres. Les enfants des familles qui participent à ce séjour peuvent être pris en charge dans les groupes de ski du séjour enfant ou skier en groupe dans le cadre familial.

**Possibilité de location de matériel de ski et surf sur place chez Ski Express**  
<http://www.skiexpresspfalzen.it>

### Liste des pièces à fournir lors de l'inscription :

- une photo des participants
- un certificat médical datant de moins de 3 mois qui autorise la pratique du ski,
- une fiche sanitaire (fournie par nos soins),
- Photocopie de l'avis impôt 2011 (sur les revenus de l'année 2010),
- Photocopie d'une feuille de paie récente, du contrat de travail ou du pass campus en cours de validité
- Photocopie recto verso de la carte d'identité et de l'autorisation de sortie du territoire ou photocopie du passeport de l'enfant.



Un acompte de 100 € de la participation financière sera demandé au moment de l'inscription.

**Réglementation :** Le port du casque pour les enfants de -14 ans est obligatoire en Italie

### Inscriptions :

- au SPACS pour les agents UDS
- au CAES pour les agents CNRS